

PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de Corbeny a décidé d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme pour notamment :

- conforter le rôle de bourg principal de la commune au sein de la Communauté de Communes ;
- accompagner l'évolution de la population et mettre en place une stratégie en termes d'habitats (typologies, mixité, ...) ;
- réaliser des Orientations d'Aménagement et de programmation pour rationaliser au mieux la consommation foncière ;
- réfléchir aux besoins en matière d'équipement ;
- tenir compte des risques et des enjeux environnementaux.

Le P.L.U. constitue le document fondamental de la planification urbaine locale. Il fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols.

L'objectif de cette élaboration est de tracer les perspectives d'aménagement de la commune sur les 10 ans à venir afin de pouvoir répondre au mieux aux différents enjeux.



Seront mis à votre disposition au fur et à mesure de l'état d'avancement de la procédure un certain nombre de documents vous permettant d'appréhender cette procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme :

- Un document intitulé « Qu'est-ce-que le PLU ? » expliquant le contenu et la procédure de ce document d'urbanisme.
- Le Porter à connaissance recensant les Servitudes d'Utilité Publique et les contraintes qui s'appliquent sur le territoire communal
- Une synthèse du diagnostic communal permettant d'appréhender le territoire communal et définir les enjeux de développement et de protection.
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, expliquant le projet communal et des documents graphiques traduction de ce document projet.....

Cette phase actuelle dite "de concertation" vous permet donc d'être associé à cette procédure d'élaboration du P.L.U. et d'émettre un avis sur les objectifs communaux et les orientations définies.

Un registre est mis à votre disposition en mairie, pour nous faire part de vos remarques , réflexions et réclamations.

Vous pouvez également nous adresser un mail via le formulaire de contact sur le site www.geogram.fr (onglet concertation)